

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Jean-Claude CHABAUD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 31/03/2023

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 7

OBJET : CHANGEMENT DES AMPOULES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, les raisons pour lesquelles il a demandé à la société URBELEC une simulation de changement de toutes les ampoules de l'éclairage public.

Ce changement permettrait de diviser par plus de 4 la consommation d'électricité de l'éclairage public. Le montant du devis s'élève à 1 390.50 €HT pour le changement de 18 lampes.

Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer sur cette affaire

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** :

- **Propose** de faire changer les ampoules sur deux lampadaires différents, de constater si la différence est significative, et ensuite de décider, lors du prochain conseil, le changement de toutes les ampoules.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 27 avril 2023.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

